

Les Infos de la CTN:

- En place:

- Le **Formateur Fédéral de Moniteur**
- Les *Equivalences de diplômes FSGT*
- Les *Modifications des conditions de jury d'examen*

- Les Modifications des conditions de jury d'examen

Pour les examens d'initiateurs Club / E1 :

- Le président de la CTR (ou son représentant) devient le Président du Jury, et non plus le/la responsable de la structure organisatrice de l'examen.*
- Les jurys de chaque atelier sont composés de binômes, pour l'ensemble des épreuves.*
- Le président du Comité Régional (ou son représentant) préside la cérémonie de remise des diplômes.*

Les Infos de la CTN:

- En place :

- Le **Formateur Fédéral de Moniteur**
- Les *Equivalences de diplômes FSGT*
- Les *Modifications des conditions de jury d'examen*
- Les *procédures de remontées anormales*

- Les procédures de remontées anormales

Objectifs :

- Actualiser et améliorer les procédures en cas de remontées anormales avec l'utilisation de l'ordinateur de plongée, en les adaptant aux réalités de terrain.

Bases scientifiques :

- Réflexions communes avec la Marine Nationale, le DAN, le CEPHISMER et le Centre Hyperbare et d'expertise de la MN.

- Les procédures de remontées anormales

- Pour la MN, une vitesse de 15/mn ou plus est considérée comme trop rapide.

(Cela correspond à ne pas dépasser 150 % de la vitesse conseillée sur votre ordinateur sur plus de 10 m)

*- La vitesse de remontée entre 6 m et la surface doit être très lente.
..... Minimum 1 minute*

- *Les procédures de remontées anormales*

Cela concerne:

- *Remontée trop rapide*
- *Enchaînement de yoyos multiples*
(yoyo = remontée ou redescente de plus de 10 m)
- *Interruption de paliers*

- *Les procédures de remontées anormales*

Rappel :

- *Les préconisations du nombre de remontées de la CTN restent toujours valables :*
 - 4 remontées de 20 m,
 - 3 remontées de 30 m,
 - 2 remontées de 40 m.

- Les procédures de remontées anormales

Procédure de rattrapage en cas de vitesse trop rapide:

- Redescendre à mi profondeur et y effectuer un palier de 5 mn.*
- Puis faire au moins un palier de 1 mn à 6 m et 5 mn à 3 m*
(en plus de ce qui est prévu par votre moyen de désaturation)
- Si la ré-immersion est impossible: mise sous oxygène et évacuation*

- Les procédures de remontées anormales

Procédure de rattrapage multi yoyos:

- Au-delà de :*
- 3 yoyos de 20 m,*
 - 2 yoyos de 30 m,*
 - d'une remontée de 40 m,*
- Faire au moins un palier de 1 mn à 6 m et 5 mn à 3 m*
(en plus de ce qui est prévu par votre moyen de désaturation)
- Les remontées doivent s'arrêter à 6 m*

- Les procédures de remontées anormales

Palier interrompu:

- Redescendre en moins de 3 mn.*
- Poursuivre le palier en ajoutant 3 mn à 3 m.*

Si re-immersion non réalisable en cas de signe d'un possible accident ou plus de 3 mn de palier non réalisés : déclenchement des secours.

Si re-immersion non réalisable sans signe d'accident, si erreur max de 3 mn de palier non fait : période d'observation de 3 h et pas de nouvelle plongée pendant 24 h.

Au moindre signe d'accident, déclenchement des secours

Les Infos de la CTN:

- En cours :

- Le **Brevet d'Enseignement de la Plongée Profonde à l'Air***
- La réforme du GP/N4 et du MF1*

Les Infos de la CTN:

- A venir:

- La plongée à l'air à 60 m !!!!*
- Les équivalences CMAS !!!*

Les Infos de la CTN:

Merci de votre attention. Des questions?